

CONVOCATION **NON** **OFFICIELLE : LES AVERTISSEMENTS TOMBENT**

La direction change de méthode pour recueillir les explications des salariés lors d'un litige.

Voici la méthode :

- Deux encadrants vous font venir dans leur bureau, sans convocation, en présentant cela comme une simple discussion pour « comprendre ce qui s'est passé ».
 - Mais dès que vous demandez à être accompagné, le discours change : votre collègue n'est pas convié puisque l'entretien serait « non officiel » ou « informel ».
- Le message est clair : acceptez de parler seul ou la procédure se durcit.**

NE VOUS LAISSEZ PAS PIÉGER. NE RESTEZ PAS SEUL.

Pour la CGT, cette méthode frôle la déloyauté : deux contre un, vous êtes pris au dépourvu, ressentant une pression psychologique : Que faire, que dire ? Le but est limpide : vous faire parler sans préparation et sans soutien.

Un entretien présenté comme « informel » peut pourtant déboucher sur des conséquences disciplinaires, jusqu'à l'avertissement, selon les faits.

Prenez le temps de vous préparer et, lorsqu'une procédure officielle est engagée, FAITES-VOUS ACCOMPAGNER.



LE DISCOURS DE L'ENTREPRISE :

« La sécurité est notre priorité. Nous mettons tout en œuvre pour protéger les salariés. »



Dans le même temps, on supprime des postes et on réduit les effectifs.



LA RÉALITÉ :

Moins de salariés, c'est plus de travail pour ceux qui restent.



La charge augmente, les remplacements ne sont pas assurés.



LES CONSÉQUENCES POUR NOUS :

Fatigue, stress, moins de temps, moins de sécurité, risque d'erreurs et d'accidents.



On nous demande toujours plus, avec toujours moins de moyens.



ET TOI, TU LE RESSENS ?

Si toi aussi tu ressens cette pression, rejoins-nous.

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids pour nous faire entendre.



Nos emplois • Nos conditions de travail • Notre sécurité • Notre avenir